

Triialogue

Le magazine de la Fédération des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

Avril- Mai
Juin 2018 n°89

LES ÉLECTIONS APPROCHENT...
c'est le moment de se mobiliser !



éditeur responsable : Luc Pirson - Président de la FAPEO

 **FAPEO**
Fédération des Associations de Parents
de l'Enseignement Officiel

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

p.3 Le saviez-vous ? **p.4** La démocratie participative à l'école : à l'aube des élections communales 2018, les parents en veulent davantage **p.12** Les équipes mobiles **p.14** « Mômes en santé : la santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans » **p.16** La bienveillance en milieu scolaire **p.18** La Pédagogie Inversée ou « Le numérique au service de l'enseignement » **p.22** Huit Triialogues en dessin **p.23** Et pour jouer ?

Avril - Mai - Juin 2018

Responsable de publication : Daphné Renders

Conception visuelle : Lisa Leloux, Anthony Tabbuso

Rédaction FAPEO : Joëlle Lacroix, Daphné Renders, Véronique de Thier, Darleen Pollet, Sarah Gauthier, Christopher Jaumouille, France De Staercke, Mara Scandariato.

Périodicité : 4 numéros / an

Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Instances où siège la FAPEO : Commission de pilotage (COPI), Conseil de l'éducation et de la formation (CEF), Commission des Inscriptions Inter Réseaux (CIRI), Conseil supérieur des Centres Psycho- médico-sociaux (CSCPMS), Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé (CSES), Conseil supérieur des allocations d'étude, Conseil supérieur des cours philosophiques, Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), Commission consultative pour le transport scolaire, Commission de la Promotion de la Santé à l'École (CPSE), Commission « Articles 41 » de la loi du 29 mai 59 - Interdiction de pratiques déloyales, Comité de pilotage décret intersectoriel, Conseils zonaux de l'alternance, Plate-forme associative de lutte contre l'échec scolaire, Plateforme de l'enseignement spécialisé, Centre d'étude et de défense de l'enseignement public (CEDEP), Plateforme francophone du Volontariat, Réseau Prévention Harcèlement, Conseil des Femmes Francophones de Belgique - Commission enseignement, « Campagne Marguerite » - Infor Jeunes Laeken

L'ÉDITO

2

ACTUS

3

Le saviez-vous ?

**DOSSIER
LES ÉLECTIONS
APPROCHENT ...
C'EST LE MOMENT
DE SE MOBILISER !**

4

La démocratie participative à l'école :
à l'aube des élections communales 2018,
les parents en veulent davantage.

ÉLÈVES EN MOUVEMENT

10

Sensibilisation au sexisme en secondaire :
Projet Égalité dans la Société

MÉTIERS DE L'ÉCOLE

12

Les équipes mobiles

SANTÉ

14

« Mômes en santé : la santé en collectivité
pour les enfants de 3 à 18 ans ».
Que se cache-t-il derrière l'édition 2017
de ce référentiel ?

ANALYSES

16

La bienveillance en milieu scolaire

ÉCOLES EN MOUVEMENT

18

La Pédagogie Inversée ou
« Le numérique au service de l'enseignement »

TRIALOGUES
EN MOUVEMENT

22

Huit Trialogues en dessin

DÉCOUVERTES

23

Et pour jouer ?

Les élections, communales et provinciales cette année, régionales et fédérales l'an prochain, sont autant d'occasions de s'exprimer en tant que citoyen et en tant que parents d'élèves. En tant que parents, n'hésitez pas à en discuter au sein de vos Associations de Parents, aux réunions des régionales de la FAPEO, lors de nos futures réunions ouvertes au plus grand nombre... Un gros dossier y est consacré dans ce numéro. D'ores et déjà, un petit fascicule dédié aux élections communales et provinciales 2018 est disponible pour vous aider à vous y retrouver et à mener campagne. Nous répéterons notre slogan encore et encore : « Parents, mobilisez-vous ! L'école, c'est aussi votre affaire ».

Question mobilisation encore et toujours... si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de compléter notre enquête sur le projet d'établissement... vu, lu, compris, construit, validé ou pas ? Faites-nous part de vos expériences. Le formulaire est accessible à partir de notre page Facebook et sur notre site internet.

Avec le mois de mai reviendra déjà le fameux formulaire où les parents ont l'opportunité de choisir une deuxième heure du cours de philosophie et citoyenneté pour leur enfant. Nous mènerons de nouveau une campagne d'information en collaboration avec le Centre d'Action Laïque. Les mauvaises expériences et les errements de démarrage du cours de CPC ne doivent pas occulter les nombreux et heureux témoignages de situations bien plus positives où élèves, enseignants et parents partagent des sentiments à la hauteur de l'ambition du cours de philosophie et citoyenneté. L'importance de ce cours n'est plus à démontrer et les contraintes qui y sont liées justifient les diplômes, titres et formations spécifiques requis pour ses enseignants.

Nous militons encore et toujours pour une école plus égalitaire en partageant ici le projet de sensibilisation au sexisme à l'école porté par une jeune ixelloise. Plus largement, la bienveillance à l'école a été l'objet d'une analyse de France De Staercke, notre détachée pédagogique. Focus est en outre donné au nouveau référentiel 2017 « Mômes en santé » de l'ONE.

À la découverte des métiers de l'école, ce Triologue se penche sur les « équipes mobiles ». Quant à l'école elle-même, nous la découvrons dans le concept moins habituel mais de plus en plus entendu de « classes inversées ».

Les vacances de printemps sont déjà loin et la dernière ligne droite avant les examens se profile pour certains de nos enfants. Courage à tous et à toutes, courage à vous, parents, qui allez tenir le cap dans ces moments de stress, de craintes, vous transformant parfois en co-étudiants. N'oublions pas que l'amour rassurant et la bienveillance restent des moteurs plus puissants qu'un suivi trop envahissant.

Bonne lecture...



Luc Pirson
Président
de la
FAPEO

« C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de Pierre Crappe, illustrateur attitré du Triologue.

Très créatif et mordant, c'était un réel plaisir de collaborer avec lui depuis plus de deux ans sur chaque numéro de ce Triologue, mais également dans le développement d'autres outils. Nous avons la chance de le croiser régulièrement en commissions de transport scolaire, sa personnalité dynamique et enjouée nous manquera. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

L'équipe de la FAPEO

Le saviez-vous?

Daphné Renders
Chargée de mission à la FAPEO

1 sur 5

« Un Belge sur cinq entretient une relation d'addiction avec son emploi », nous dit une étude de Securex, réalisée début 2017, et cela a un impact au travail mais aussi à la maison. Ces personnes ont le sentiment qu'elles « doivent » travailler, par devoir ou par culpabilité, et ont un niveau de stress beaucoup plus élevé que leurs collègues ainsi que de plus nombreuses chances de tomber malade. Comme le rappelle Securex « Ne travaillez pas par obligation mais bien par choix. »



De 21% à 6%

La « Taxe Tampon », ça vous dit quelque chose ? Jusqu'en octobre 2017, les produits d'hygiène féminine n'étaient pas dans la catégorie des produits de première nécessité et étaient donc soumis ... à une TVA de 21 %. De nombreuses organisations féministes ont dénoncé cette taxe. Passer à une TVA de 6 % s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne qui « vise à rendre les biens de première nécessité moins chers et plus accessibles au consommateur ». La mesure est entrée en vigueur ce 1er janvier 2018.



Encore 5 rencontres

Différents ateliers citoyens, ouverts à tous, permettent de discuter de l'école de demain à travers la mise en œuvre du Pacte. Voici le programme à venir :

3 mai – Valoriser la nouvelle filière qualifiante (technique/professionnel) – Liège

17 mai – L'élève, l'école et le décrochage – Hannut

31 mai – Les relations entre parents, école et PMS – Libramont

21 juin – Les nouveaux rythmes scolaires dans l'intérêt des élèves – Bruxelles



3 élèves par classe à Bruxelles

À Bruxelles, 3 élèves par classe sont jeunes aidants proches. Selon une recherche menée en mai 2017 dans 6 écoles secondaires bruxelloises, sur un échantillon de 1401 élèves de 12 à 25 ans, 14,1% de ces jeunes apportent de l'aide régulière et continue à un proche qui est en situation de dépendance à la suite d'une affection physique ou psychique, d'un handicap physique ou d'une déficience intellectuelle ou d'assuétudes.

Un service de soutien et de sensibilisation peut être contacté : Service Jeunes & Aidants proches, www.jeunesaidantsproches.be

Julie Dupont : 0491 905 048



2 écoles sur 3

Une étude publiée en mars dernier tire la sonnette d'alarme : dans 61 % des écoles belges, la qualité de l'air est mauvaise ou inquiétante. Pire encore, cette situation n'est idéale que dans 3 % des établissements. Cette étude, menée par Greenpeace, a mesuré la qualité de l'air à l'entrée de l'école dans la rue, dans la cour de récréation et dans les classes entre novembre et décembre 2017. Mauvaise nouvelle, les enfants allant à l'école dans des zones rurales ne sont pas plus préservés de la pollution alors que cette pollution a un impact direct et durable sur la santé et le développement des jeunes.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À L'ÉCOLE : À L'AUBE DES ÉLECTIONS COMMUNALES 2018, LES PARENTS EN VEULENT DAVANTAGE

Joëlle Lacroix

Secrétaire générale de la FAPEO

Véronique de Thier

Responsable politique à la FAPEO

L'école ? On n'a pas fini d'en parler ! Quasiment chaque journée nous offre son lot d'articles dans les médias, de Carte blanche, d'Opinion et de Commentaires citoyens dont le caractère constructif nous échappe bien souvent. L'école, c'est le sujet quotidien qui suscite des interrogations (les élèves en savent quelque chose :-)) et des réponses tout azimut, d'experts, de politiques, de parents, et des jeunes lorsque l'on prend la peine de leur donner la parole et de les écouter.

Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence cristallise les débats, les tensions et les positions. Cette situation est exacerbée par les échéances électorales de 2018 et 2019. Les politiques entrent en campagne, c'est la règle du jeu. Les parents d'élèves également, l'enseignement et l'avenir des générations futures sont au centre de leurs préoccupations. 2018 et 2019 sont deux années électorales qui vont immanquablement mobiliser les parents, les Associations de parents et la FAPEO.

Première étape : 2018

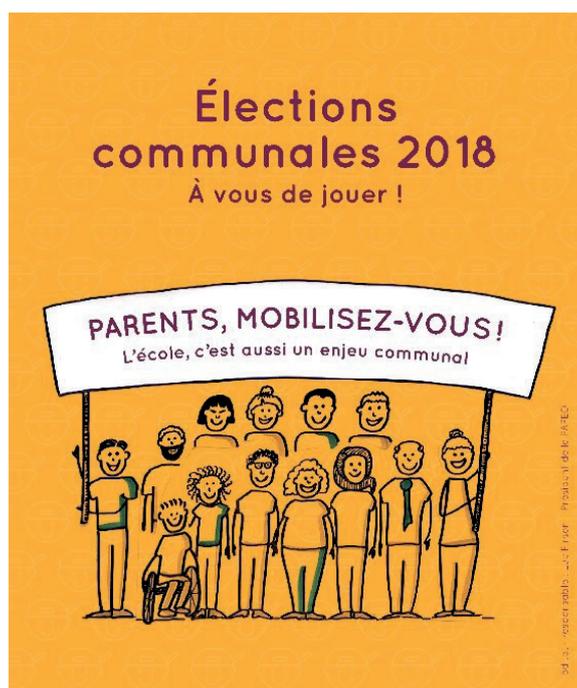
L'année 2018 sera marquée par les élections communales du 14 octobre. Ces élections sont un enjeu majeur pour l'enseignement officiel subventionné. En effet, on l'oublie souvent, mais ces élections désignent directement les membres de ce que l'on appelle le Pouvoir Organisateur des écoles communales et provinciales, celui-ci étant exercé par la majorité communale.



Voter aux communales, c'est donc voter pour les pouvoirs organisateurs des écoles communales, c'est voter pour une politique scolaire locale, au plus proche du citoyen. L'enjeu est donc de taille pour les parents d'élèves. Effectivement, les pouvoirs organisateurs sont directement impliqués

dans la mise en place et la dynamique de deux rouages de démocratie scolaire : l'Association de parents et le Conseil de participation. Avec comme objet de toutes les attentions un plan de pilotage – dès 2019 pour un tiers des écoles - traduit dans le projet d'établissement, engageant chaque école à se fixer des objectifs, à se doter de stratégies pour les atteindre, et d'indicateurs pour les évaluer.

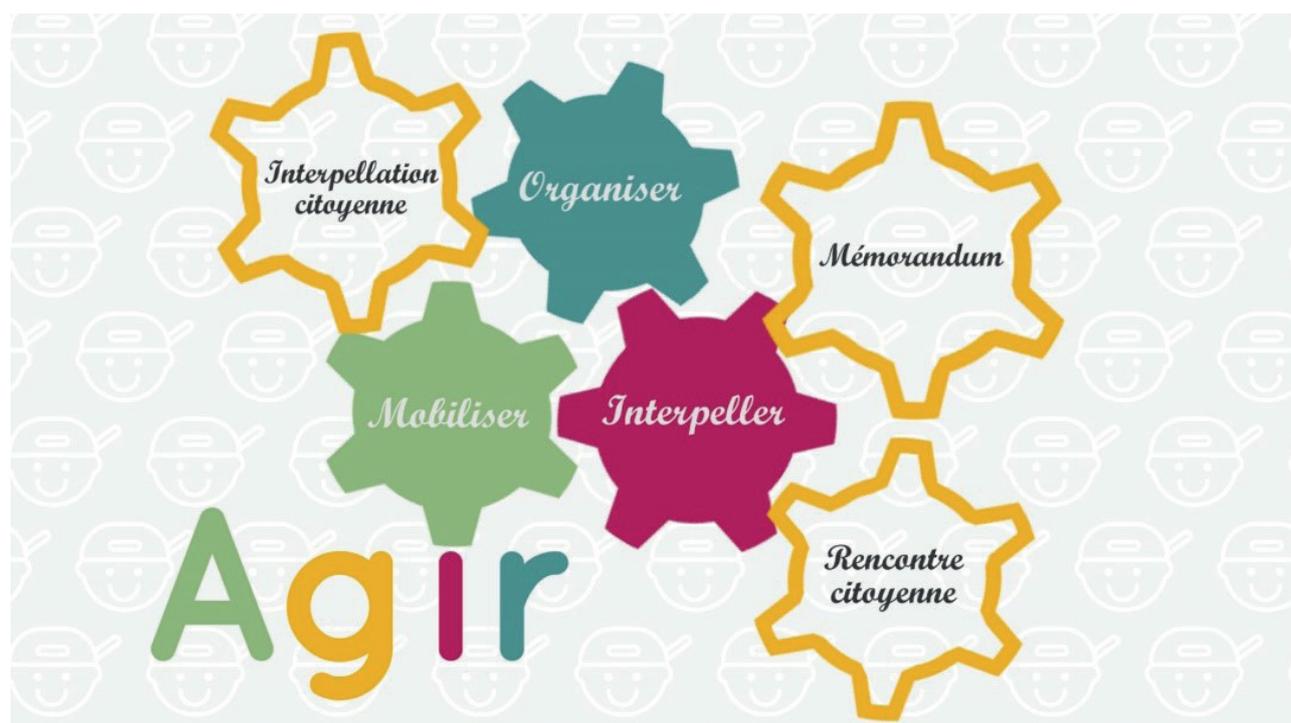
[Consulter la brochure sur le site](#)



Pour vous informer, et vous convaincre s'il le faut de votre pouvoir d'action comme citoyen, une brochure est mise à votre disposition.

[Regarder la capsule vidéo](#)

La FAPEO lance sa campagne de mobilisation 2018



Et 2019 ?

En 2019, une nouvelle composition du parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles issue des élections régionales verra le jour. La nouvelle majorité en place désignera les Ministres de la Communauté française : enfance, aide à la jeunesse, éducation permanente, culture et l'enseignement.

Les revendications des parents définies en 2014 lors des dernières élections régionales concernent aussi les Pouvoirs organisateurs communaux et provinciaux.

Lire le mémorandum

Une école ouverte aux parents
Vers un réseau public unifié
Un pilotage effectif et transparent
Une école équitable
Sortir de la culture de l'échec
Une spécialisation de l'enseignement plutôt qu'un enseignement spécialisé
Une école qui valorise l'enseignement qualifiant
Une école qui intègre les bâtiments dans l'environnement global de vie
Une école qui offre une formation citoyenne pour tous
Une école où il fait bon vivre

Élections communales de 2018 et élections régionales de mai 2019 sont, en matière de démocratie scolaire et de qualité de l'enseignement des écoles relevant du réseau officiel, très liées. Ce qui se passe – ou pas – dans les écoles permet d'atteindre – ou non – ce que le plus haut niveau de pouvoir en Communauté scolaire édicte, selon une chaîne de délégation de pouvoir vers les acteurs les plus ancrés dans les écoles, dont les parents d'élève. Les normes à atteindre, fixées par le Pouvoir régulateur (le Gouvernement de la FWB) sont traduites de projets généraux et projets locaux, ceux des établissements scolaires.

Qui fait quoi dans l'enseignement obligatoire ?

La Constitution répartit les compétences entre les entités fédérées. Les niveaux fédéral, communautaire et régional sont parallèles ; les niveaux provincial et communal sont subordonnés aux trois précédents. Chaque entité détient le pouvoir législatif et exécutif sur les compétences qui leur reviennent. Qu'en est-il pour l'enseignement ?

La Fédération Wallonie-Bruxelles a un Parlement, composé de 75 députés Wallons et 19 députés Bruxellois, et dispose de son propre gouvernement. La FWB est l'autorité qui détient le pouvoir normatif, c'est-à-dire celui de fixer les normes en vigueur dans notre enseignement. Celles-ci sont fixées par des décrets votés par le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et par arrêté du gouvernement. C'est aussi le niveau pouvoir qui assure le subventionnement de l'enseignement. Le budget total consacré à l'éducation, la recherche et la formation en Fédération Wallonie-Bruxelles est de 7,3 milliards d'euros en 2014 ; 92% de ce budget est dédié à l'enseignement.

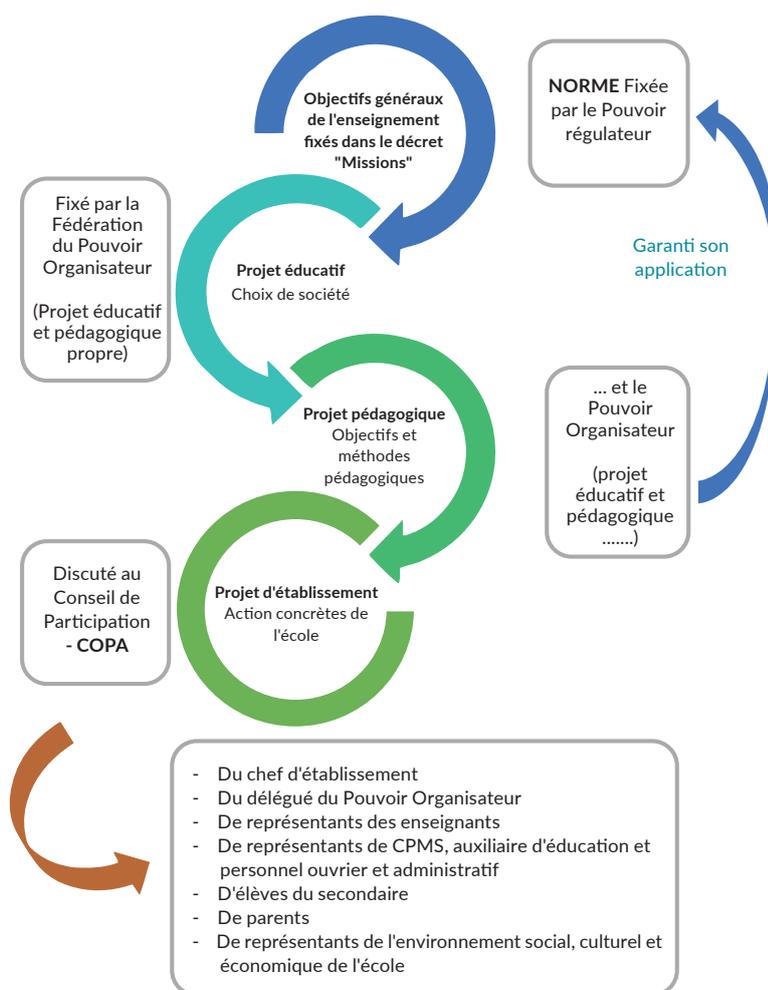
Par ailleurs, la Fédération Wallonie-Bruxelles est aussi le Pouvoir organisateur de son propre réseau d'établissement.

Les provinces et les communes, quant à elles, détiennent la lourde tâche d'organiser l'enseignement dont elles sont « Pouvoirs organisateurs » (par délégation). Elles ont une autonomie très large dans le cadre normatif édicté par la FWB. Pour la Région de Bruxelles-Capitale, la situation est particulière, attendu qu'elle échappe à la répartition en provinces, la COCOF fait donc office de « Province » et est Pouvoir Organisateur.

Chaque niveau de pouvoir apporte donc sa pierre à l'édifice, tant au niveau normatif que financier. À la complexité institutionnelle, se superpose la complexité organisationnelle, puisque nous avons plusieurs réseaux d'enseignement.

¹ FEDERATION WALLONIE BRUXELLES, « La Fédération Wallonie Bruxelles en chiffre », Fédération Wallonie Bruxelles, édition de 2016.

²BELGIUM.BE, « Les provinces », Belgium.be



Les communes, des Super PO !

« Le **Pouvoir organisateur** d'un établissement d'enseignement est l'autorité, la ou les personne(s) physique(s) ou morale(s), publique(s) ou privée(s), qui en assume(nt) la responsabilité. »

Le niveau du Pouvoir organisateur est au cœur de notre système d'enseignement. Il porte la lourde responsabilité d'organiser les écoles de nos enfants sur son territoire, de créer des écoles pour répondre à la pression démographique, de veiller à l'entretien des bâtiments, d'élaborer les projets pédagogiques et éducatifs, de gérer l'organisation et la qualité de l'accueil des enfants avant et après la classe ainsi que du temps de midi, de prendre en compte l'accueil des enfants durant les journées pédagogiques, ... Vous l'avez compris, ce niveau est un enjeu stratégique clé pour l'enseignement et peu, pas assez, mis en avant dans les campagnes électorales. Pourtant, c'est de l'avenir de nos enfants dont il est question. Il s'agit en effet de leur cadre de vie au quotidien, et plus largement et concrètement du cadre de l'organisation de la vie de la famille.

La notion de Pouvoir organisateur est un élément fondamental dans notre système d'enseignement. Cette organisation découle directement de notre Constitution qui consacre la séparation des pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Ceci afin de répondre au mieux au cadre démocratique de notre société, en clair à la liberté d'enseignement, ainsi qu'au libre choix des parents dans le respect des valeurs reconnues. Effectivement, si la Fédération Wallonie-Bruxelles fixe les normes par décret, le Pouvoir organisateur est garant de la bonne application de celles-ci : par délégation la FWB cède une part de son pouvoir exécutif aux Pouvoirs Organisateurs locaux.

Ces derniers sont des interlocuteurs privilégiés pour les Associations de Parents, et pourtant ce niveau de pouvoir a tendance à être oublié, négligé par les premiers usagers ! On s'adresse généralement à l'enseignant, à la direction, à la ministre, à l'administration de l'Enseignement Obligatoire de la FWB alors que bien souvent les réponses se trouvent à l'échelle du Pouvoir organisateur local.

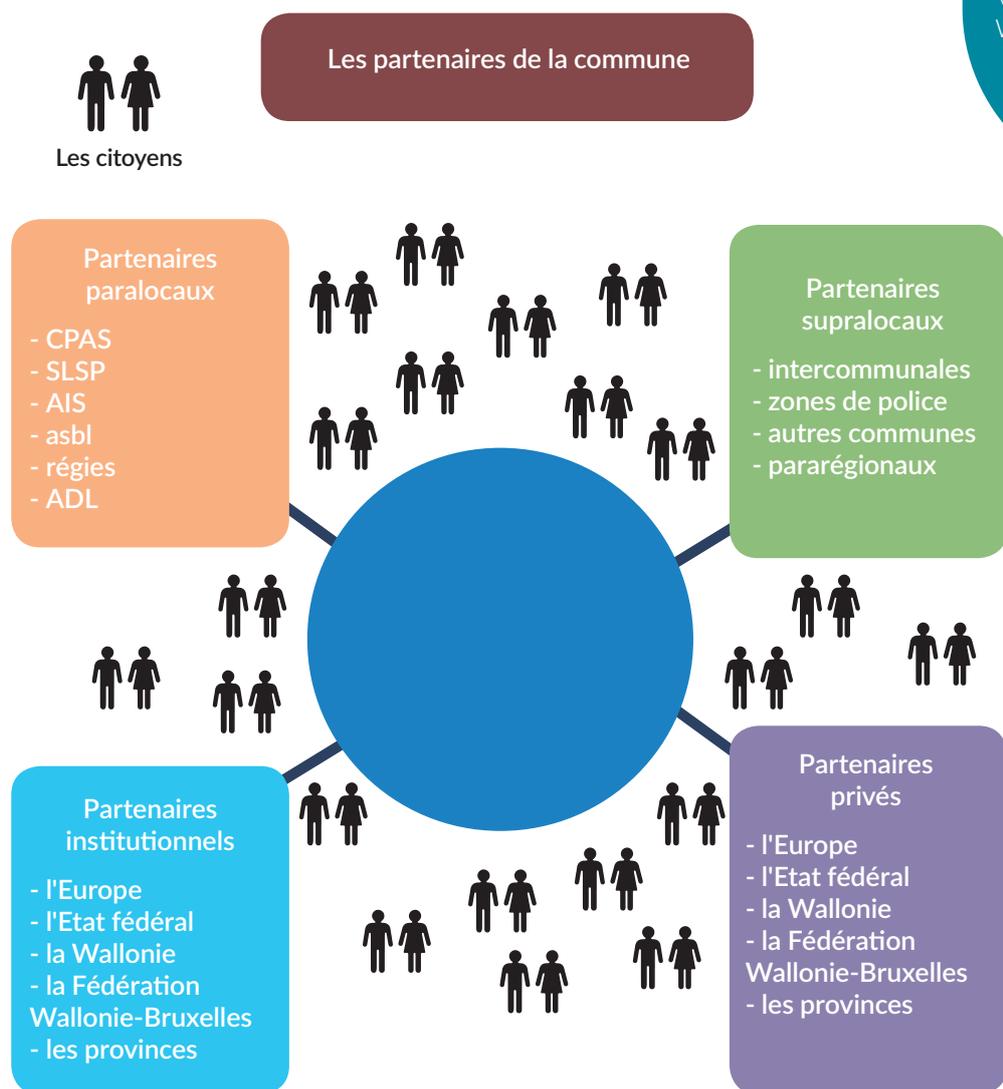
Garant de l'application des normes, ça veut dire quoi ?

Le Pouvoir organisateur est le garant de l'application des normes et, dans ce cadre, les parents et les Associations de Parents peuvent agir directement, être entendus et participer. Pour mieux comprendre, nous nous attarderons sur quelques dispositifs qui ont un impact direct dans la relation parents-école. Nous verrons aussi que lorsqu'il n'y a pas de normes supérieures, la commune peut « légiférer ».

Des compétences communales propres, avec des partenaires

Au-delà des normes imposées par les autorités supérieures, les communes détiennent des compétences propres qui ont un impact direct sur l'école. Les parents sont nombreux à nous interpeller sur des questions qui font partie de leur quotidien, de celui de leurs enfants. La mobilité, la sécurité et la convivialité aux abords des écoles, l'accueil extrascolaire, les garderies, les infrastructures et leur entretien, les cantines, etc. Toutes ces matières représentent des enjeux fondamentaux pour la qualité de la scolarité des enfants. Les communes sont en première ligne sur ces aspects. Là aussi, la concertation avec les usagers est primordiale afin de garantir le bien-vivre ensemble.

Les partenaires de la commune



Les communes et les provinces ne sont pas toutes seules : si l'on en croit l'Union des Villes et des Communes de Wallonie, les Associations de parents sont bel et bien des partenaires.

Ouvrons le débat !

La vie de famille est impactée par l'organisation et l'encadrement scolaire qui est proposé, soumis, imposé parfois. Chaque jour, dans l'ensemble de vos occupations, vous devez faire face et relever les défis qui se présentent, afin d'accorder les différents rythmes que vous imposent vos activités respectives : les enfants à l'école, les déplacements vers les lieux de fréquentations journaliers, tout ceci à une cadence parfois infernale. Vos « métronomes » sont multiples, les couacs et soubresauts sont légion, procurant souvent à l'ensemble de la famille, stress et énervements délétères. Et si vous n'étiez pas si dépourvus pour trouver des solutions collectivement ? En fait, au niveau des parents d'élèves, vous pouvez y faire quelque chose.

Le dédale des matières et compétences, et le pouvoir donné en notre nom pour l'organisation de notre vie sociale paraît si éloigné et si nébuleux que nous n'imaginons pas nous-mêmes encore, disposer de clés pour pouvoir dire notre mot et agir.

Les raisons sont multiples à la difficulté de compréhension des structures institutionnelles, à commencer par leur complexité. À cela s'ajoute le manque d'information sur les moyens tangibles à disposition qui pourraient rendre possible votre collaboration, votre participation.

Si chaque élection semble souffrir du discrédit généralisé sur le monde politique, cette prochaine mandature de 2018 semble pourtant offrir de belles opportunités. En effet, face au désenchantement général observé et décrit ci et là, par les spécialistes, experts et/ou politiques eux-mêmes, une place est dorénavant laissée à un nouveau discours prometteur : celui de réinsuffler, par un vent nouveau d'optimisme, l'espoir de consacrer pleinement la participation citoyenne, et de l'y loger de manière permanente au cœur des projets politiques à venir.

Et dans les semaines qui viennent ?

Au niveau des Associations de parents, certaines se sont déjà réunies, d'autres sont en passe de le faire, soutenues par la FAPEO, pour poser un état des lieux de leurs écoles respectives, examiner des situations insatisfaisantes, lister leurs interlocuteurs, prioriser les actions de leur Association de parents (lettre à leur propre Pouvoir organisateur, organiser un débat avec les têtes de listes aux prochaines élections communales, etc.).

Envie d'agir ?

- N'hésitez pas à contacter votre chargé.e de mission pour vous aider dans vos projets.
- Visitez notre site.
- Visionnez nos capsules sur Youtube/Canalfapeo.

→ Le texte intégral de cette analyse, « La démocratie participative à l'école. À l'aube des élections communales 2018, ON EN VEUT DAVANTAGE ! », est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Analyses 2017 ».

OUVRONS
LE
DÉBAT!

Elections communales 2018

FAPEO
Fédération des Associations de Parents
de l'Enseignement Officiel

Sensibilisation au sexisme en secondaire: Projet Égalité dans la Société

Sapho Warin

Ancienne élève à l'Athénée Charles Janssens à Ixelles

J'ai été invitée à écrire cet article pour parler d'un projet de sensibilisation aux inégalités entre hommes et femmes que j'ai l'an dernier lorsque j'étais en rhéto dans un athénée. Convaincue qu'une sensibilisation au sexisme à l'école n'est pas du luxe, avec le soutien de l'école et de deux associations, je me suis lancée dans l'aventure, avec son lot de déception et de réussite. En effet, entre l'idéal d'un projet et sa réalisation, j'ai bien dû reconnaître qu'il y a des frustrations à gérer. Et du travail à poursuivre !

Avec Le Monde selon les femmes et l'Université des femmes, ce sont trois activités qui ont été prévues, dont deux ont été effectivement réalisées.

Conférences « Genre et déconstruction des stéréotypes »

Il s'agissait pour les deux associations d'organiser des conférences destinées à l'ensemble des élèves de rhétorique sur la question du genre et le discernement de l'omniprésence des stéréotypes, entre autres dans l'orientation professionnelle. Ce point prenait bien évidemment tout son sens : par ces conférences, il était susceptible que quelques-un.e.s remettent en question leur choix professionnel qui aurait pu être conditionné par les problématiques du genre et des stéréotypes. Cette activité n'a pas pu se faire en raison de la difficulté à programmer dans le temps scolaire obligatoire à ce moment de l'année (février-mars).

Les groupes de parole

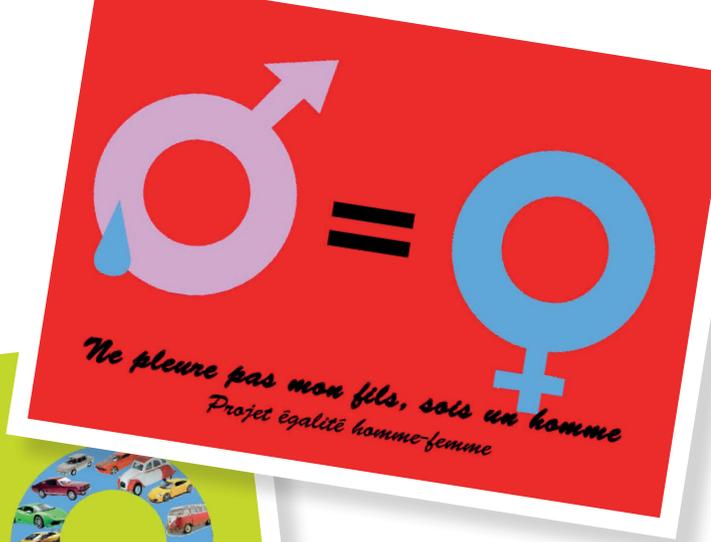
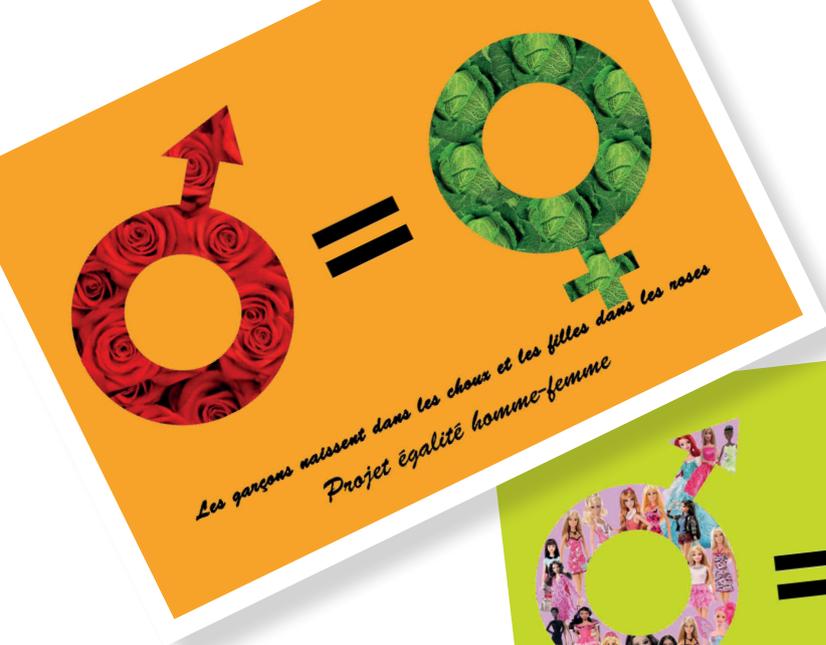
Durant certains mercredis après-midi, l'association le Monde selon les femmes s'est déplacée à l'athénée afin d'organiser des ateliers durant lesquels les élèves pouvaient parler librement de leurs frustrations liées au sexisme dans un climat sans jugement. Dans un premier temps, nous avons fait le choix de n'ouvrir ces groupes qu'aux filles pour éviter les remarques déplacées des garçons, mais surtout pour leur permettre de s'exprimer plus librement. Ces derniers sont, par essence, préservés d'une très grande partie du harcèlement lié au sexe. Malheureusement, la formule n'a pas tellement plu. Le public n'a pas été régulièrement au rendez-vous. Nous n'avons pas eu l'occasion d'organiser

des séances mixtes de manière à ce que les élèves filles et garçons puissent échanger leurs points de vue et leurs expériences afin de compléter leurs réflexions sur la question des inégalités sexistes.

La campagne de sensibilisation

En vue d'informer et de provoquer la remise en question des codes sociaux de l'homme et de la femme auprès des élèves, une campagne de sensibilisation a été mise en œuvre.

En plus des affiches reçues par les deux associations avec lesquelles nous collaborions, d'autres ont été créées par la mise en commun d'idées provenant de plusieurs élèves bénévoles. Ce sont plus précisément Lula de Terwagne et



Maïssoun Abdel Rahman qui ont proposé une base qui est à l'origine des trois visuels auxquels nous sommes parvenus. Ils visent à dénoncer la conformité des genres et l'obligation sociale. Ces visuels ont également été convertis en badges à distribuer gratuitement aux élèves afin d'établir un dialogue direct avec eulles¹. Par ce biais, j'ai pu introduire la « boîte témoignage ».

Cette boîte a vu le jour à la suite de la demande de l'Université des femmes. L'association nous a demandé s'il était possible que nous récoltions des témoignages d'élèves, garçons et filles, sur des faits sexistes ayant lieu dans le monde éducatif. Ces informations pourraient être utilisés lors de formations d'enseignant.e.s. La boîte était accessible à tous les élèves, mise en évidence dans le secrétariat. Mais même en distribuant un peu plus de 200 pins à un équivalent élève, et en précisant bien que les témoignages sont anonymes, seuls 4 élèves ont pris la peine d'écrire.

Y'a du boulot ! Oui mais comment faire mieux ?

Cette expérience de mobilisation de tous les membres de la vie scolaire m'apprend qu'une communication plus claire entre les organisateurs et les responsables d'une structure scolaire permet d'éviter des malentendus et faire adhérer davantage chacun et chacune au projet. J'ose espérer que la participation des élèves aurait été bien meilleure s'il y avait eu une meilleure communication.

Par contre, ce qui a tout bonnement permis la naissance du projet, ce sont les collaborations. Je parle des associations l'Université des femmes et le Monde selon les femmes, de l'aide financière de la commune d'Ixelles et de la formidable chargée de projet Insaf Takkal ainsi que du soutien du corps enseignant, et tout particulièrement de Mélanie Cabanetos et Sarah Gilbert.

Je crois en une construction de genre égalitaire à l'école. Je ne suis pas capable, actuellement, de dire comment il faut s'y prendre. Mais j'ai pu constater que l'avis d'une partie non-négligeable des élèves va dans le sens d'une réforme de l'enseignement. Pour certain.e.s, il s'agissait de l'une des premières fois où illes² étaient confrontés à la remise en question des rôles genrés imposés dans notre société. Et cela constitue un début au changement. D'autant plus qu'une équipe d'élèves, toujours épaulée par la professeure Sarah Gilbert, s'est engagée cette année 2017-2018 à poursuivre le Projet Égalité dans la Société. La nouvelle équipe se compose d'Aïcha Hennes, Amina Hennes, Clara Dogny, Elia Yerdag, Eyal Keller, Joran Dartevelle, Laura Marissal, Lina, Lise Laurent-Michel, Matthis Dartevelle, Samuel Londono Miguel et Siobhan Brooks comme membres actifs.

¹Pronom neutre utilisé dans une écriture non-genrée et qui est une construction à partir de « eux » et « elles ».

²Pronom neutre utilisé dans une écriture non-genrée et qui est une construction à partir de « ils » et « elles ».

Les métiers de l'école : les équipes mobiles

Mara Scandariato

Chargée de mission à la FAPEO

Intéressons-nous une nouvelle fois aux métiers méconnus de l'école, et partons à la rencontre des équipes mobiles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En voilà un drôle de nom ! Mais de quoi s'agit-il ? Qui sont-elles ? Que font-elles ? Pourquoi n'en avons-nous jamais entendu parler ? Pour percer le mystère, plongeons dans leur univers et découvrons en quoi consiste leur travail au quotidien.

Des « équipes mobiles » ?

Équipes atypiques au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles de par leurs missions et leur fonctionnement, elles se composent d'un coordinateur et d'agents de terrain.

Leur fonctionnement et leurs missions sont régis par un décret et une circulaire.

Formés par la Croix-Rouge en gestion de crise, les 26 agents de terrain sont répartis en trois zones géographiques, Bruxelles et le Brabant Wallon, le Hainaut, et les Provinces de Namur, Liège et Luxembourg, de manière à pouvoir agir plus rapidement et efficacement. Les agents ainsi que le coordonnateur sont soumis au secret professionnel, tout ce qui leur est confié reste donc confidentiel.

Leurs missions

Leurs missions sont au nombre de trois :

- Intervenant de seconde ligne en ce qui concerne l'absentéisme et le décrochage scolaire dans l'enseignement fondamental :

Le pouvoir organisateur ou la direction d'un établissement peut faire appel à elles lorsqu'un élève de l'enseignement fondamental fréquente irrégulièrement l'établissement et s'en absente de façon injustifiée (absentéisme scolaire) ou lorsqu'un élève est inscrit dans l'établissement mais ne l'a jamais fréquenté (décrochage scolaire)

- Lorsqu'un événement critique survient et qu'il faut agir de façon urgente :

Lorsqu'un drame auquel personne n'était préparé se produit, comme par exemple le décès d'un élève, un attentat ou un incendie. Les équipes mobiles interviennent alors directement dans le ou les établissement(s) scolaire(s) concerné(s). Grâce au numéro d'appel d'urgence, elles sont presque immédiatement opérationnelles. Leur intervention sera alors limitée dans le temps, et durera en général trois jours. Ensuite, d'autres intervenants prendront le relais pour un éventuel travail sur la durée, en fonction des besoins.

¹ Décret du 21 novembre 2013 organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire. www.galillex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=39909&referant=I02&bck_ncda=39909&bck_referant=I00

² Circulaire 4961 : Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles du 26 août 2014

- Pour tout type de crise autre qu'urgente au sein de l'établissement :

Elles sont aptes à résoudre toute une série de conflits internes, entre membres de la communauté éducative par exemple. Même les litiges profondément ancrés peuvent être traités. La durée de leur intervention dépendra du type de conflit.

Les agents vont alors travailler avec la direction pour prioriser les difficultés et les travailler en profondeur.

Il va également être possible de faire de la prévention pour toute une série de situations.

Prenons comme exemple le harcèlement. Il est malheureusement impossible de le prévenir, mais il est par contre possible de s'armer pour pouvoir le gérer lorsqu'il se présente.

Les équipes mobiles ne sont pas liées à des réseaux d'enseignement, et peuvent donc intervenir dans chaque établissement d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire ou spécialisé dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

De plus, étant indépendantes d'un quelconque réseau et étant un service public, elles n'ont rien à « vendre » et vont donc pouvoir adapter leur action à chaque situation qui se présente pour coller au mieux aux réalités des établissements dans lesquels elles interviennent.

Chaque cas est différent, chaque solution apportée le sera également.

Pourquoi n'en ai-je jamais entendu parler ?

Parce que les équipes mobiles sont appelées à intervenir par les pouvoirs organisateurs et les directions et qu'elles n'agissent en général qu'au niveau des établissements scolaires. Elles vont travailler en collaboration avec la direction, et exclusivement avec son accord, pour mettre ou remettre un cadre institutionnel et/ou organisationnel.

Elles peuvent également être amenées, en fonction des situations, à rencontrer les membres de la communauté éducative ainsi que les élèves.

Alors, en tant que parents, à qui s'adresser ?

Il existe en Fédération Wallonie-Bruxelles un numéro d'appel mis à la disposition des parents « École et Parents » : 0800/95 580. Il s'agit d'un numéro gratuit depuis la Belgique, accessible du lundi au vendredi de 9h à 13h.

Il a pour objectif d'informer les parents et responsables d'élèves lorsque l'enfant ou le parent est confronté à des situations de violence scolaire.

Sachez toutefois que ce numéro étant victime de son succès, il n'est donc pas toujours aisé de joindre un interlocuteur du premier coup. Le système de téléphonie ne permettant pas de vous mettre en attente, il va peut-être vous falloir plusieurs tentatives, mais cela en vaut la peine, alors n'hésitez pas à insister.



**Ecoles et Parents
Violences scolaires
0800/95 580
9h à 13h
du Lundi au Vendredi**

³www.enseignement.be/index.php?page=26720

« Mômes en santé : la santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans » : Que se cache-t-il derrière l'édition 2017 de ce référentiel ?

Question Santé asbl

Dès l'entrée à l'école, les structures d'accueil ainsi que les interlocuteurs pour vos enfants et pour vous, parents, se multiplient : tantôt l'école, tantôt l'accueil extra-scolaire, les clubs de sports ou encore même les centres de vacances. Tant de structures dans lesquelles vous vous aventurez et qui transmettent des messages à propos de la santé parfois différents, voir même contradictoires.

« Mômes en santé » se voulait être l'outil de référence, proposant des informations cohérentes quant à la santé pour accompagner au quotidien les professionnels dans l'objectif de favoriser le bien-être, la santé de vos enfants, au sein des différentes structures que ces derniers côtoient.

Pari tenu ! Suite à un travail collectif et de réflexions partagées, la première version de « Mômes en santé » est parue en 2012. Trois ans plus tard, les 25 000 exemplaires étaient quasiment épuisés. En concertation avec ses partenaires, l'ONE a souhaité apporter quelques améliorations à cette première édition, avec la volonté d'aborder la santé sous toutes ses dimensions.

Edition 2017 : zoom sur les chapitres enrichis !

« La prise en charge des enfants en collectivité »

Focus sur une meilleure gestion du risque au sein des collectivités. On y apporte les informations nécessaires quant aux choix des infrastructures, d'encadrement des activités en extérieur, dans le but de proposer aux enfants des activités enrichissantes et favorables à leur épanouissement.

« Pour un environnement de qualité »

On y trouve des recommandations à propos de l'utilisation de produits d'entretien, mais aussi la lutte contre les polluants et le maintien de la bonne qualité de l'air et de l'eau dans les collectivités.

« La gestion des soins »

Toutes les questions des professionnels et encadrants sur le matériel de santé de base trouveront leur réponse dans ce chapitre : contenu d'une trousse de soins- type, fiche de santé, fiche de contact, document d'autorisation parentale etc.

« Les allergies »

Ce chapitre a été complété pour permettre aux encadrants de réagir de manière adéquate face aux différentes allergies dont sont atteints certains enfants.

« L'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques ou en situation de handicap »

Ce dernier introduit et développe la notion d'inclusion comme un droit. On y trouve des pistes, des procédures, des contacts de structures ou partenaires pour mettre en place un accueil pour tous et toutes. Il y a aussi les informations nécessaires pour intégrer les familles dans ces démarches.

• DEUX NOUVEAUTÉS IMPORTANTES

Les tiques et la maladie de Lyme

Deux parties sont consacrées exclusivement à cela. On parle des tiques dans le chapitre 5 « De bosses et bobos aux premiers secours », et de la maladie de Lyme dans le chapitre 6 « Les maladies infectieuses ». Ces chapitres contiennent des réponses claires et les démarches à suivre : pince à tiques, utilisation de produits répulsifs, dépistage de la maladie de Lyme. Désormais ces parasites n'auront plus aucun secret pour les professionnels en contact avec vos enfants !

« Bien dans son corps, bien dans sa tête »

La nouveauté ! Ce chapitre a été rédigé avec l'intention d'offrir une vision globale de la santé des enfants.

« Un esprit sain, dans un corps sain », « Que votre parole soit impeccable » ou encore « Faites de votre mieux » ... Tant de mantras qui prennent de plus en plus de sens et de place dans notre société. Être à l'écoute de soi, se (re)trouver, respecter son propre rythme... afin de prendre conscience de son environnement, de l'autre et ainsi mieux vivre ensemble.

Et si ces enjeux de développement personnel, de bien-être étaient semés au quotidien dès le plus jeune âge ? Ce chapitre permet d'explorer des pistes quant à ces sujets, mais également sur d'autres thèmes, comme le rapport au corps ou encore la sexualité. C'est d'une manière innovante que sont abordés ces sujets, ancrés dans une volonté de promouvoir la santé.

Ainsi, « Mômes en santé » est une référence commune où les questions de santé y sont abordées afin de permettre aux professionnels du secteur d'accueillir vos enfants dans un cadre de qualité et propice à leur épanouissement !

Pour obtenir ce guide gratuitement :
momesensante@one.be

Site internet : www.momesensante.be
(version PDF disponible sur ce site)



La bienveillance en milieu scolaire

France De Staercke

Détachée pédagogique à la FAPEO

DANS LE PUDDING SCOLAIRE, METTRAIT-ON UNE PINCÉE DE BIENVEILLANCE ?

NOOOOON EUH, OUIII !!

Et bien, oui ! Pourquoi pas ! C'est une tendance générale qui traverse également les murs de certaines écoles, pour s'ancrer dans la réalité des classes, dans l'optique d'écoute des émotions, d'apaisement des relations et de mise en condition mentale favorable aux apprentissages. Oui, idéalement, avant de commencer la classe, c'est important de se rendre disponible et de communiquer sur ses émotions, sur ce que l'on vit au quotidien. C'est aussi déposer son cartable à l'école, s'installer et laisser les soucis, ou du moins les mettre entre parenthèses, pour vivre autre chose ; sa vie d'élève !

Mais pas que ! C'est aussi une clé pour progresser. L'enseignant.e bienveillant.e est non seulement à l'écoute des émotions de ses élèves, mais suit aussi les besoins de ceux-ci. Non pas qu'il/elle devienne l'esclave de petits tyrans capricieux, mais qu'il/elle puisse mettre l'élève en situation de progresser à partir d'où l'élève se situe. L'apprenant.e est compris.e, soutenu.e et plus confiant.e pour avancer dans

les matières. Et ce n'est pas être doucereux que de se mettre au niveau de l'élève, au contraire, cela le poussera vers plus d'autonomie et de responsabilisation. Mais c'est aussi une question de dosage.

Dans une analyse précédente nous avons mis en évidence l'influence du comportement des adultes sur le développement de l'enfant. C'est un peu l'effet miroir. L'empathie suscite la bienveillance et déteint forcément sur les comportements des enfants. Favoriser l'entraide et la coopération va développer ces compétences chez les élèves. Nombreuses sont les formations destinées aux enseignant.e.s, que ce soit en médiation scolaire, en communication non-violente, mais aussi dans les méthodologies s'inspirant des intelligences multiples et aussi dans les activités d'expression. Mais n'est-on pas en train de bricoler ? Ne serait-ce pas toute l'école qui doit prendre le virage et être bienveillante ?

Le climat ambiant n'est pas vraiment favorable et les charges qui pèsent sur l'école n'aident pas au bien-être. Comment une directrice peut-elle être à l'écoute de son équipe pédagogique quand elle est noyée par des problèmes logistiques et administratifs ? Comment un professeur de math peut-il se rendre disponible alors qu'il doit changer d'école trois fois dans la semaine et que les résultats de ses élèves ne collent pas avec les études récentes en la matière ? Comment les parents peuvent-ils avoir une attitude bienveillante avec leur enfant alors qu'ils courent constamment après le temps et les transports en commun ? Les évaluations sont-elles formatives ? Les rythmes scolaires sont-ils adaptés ? Et les enfants dans tout ça devraient être des élèves gentils, discrets, studieux et performants ?

C'est tout un problème de société que l'école seule ne peut résoudre...

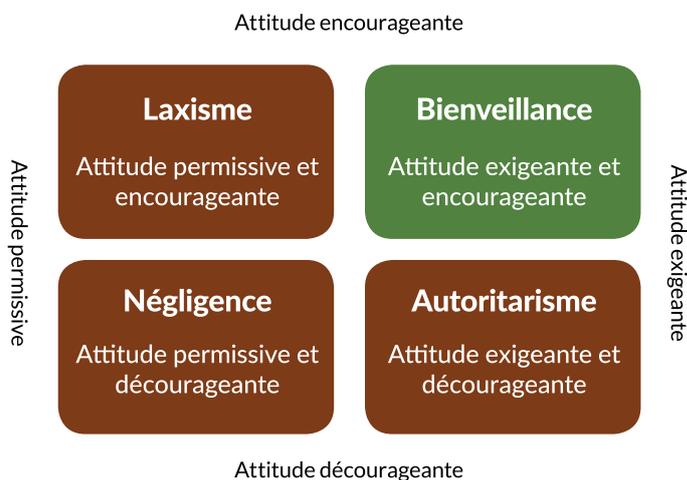
Les écoles à pédagogie active se sont articulées autour de l'enfant apprenant et, si toute l'équipe éducative et les enfants travaillent dans ce sens en incluant les parents dans ces démarches, cela donne de bons résultats en terme de bien-être et de climat scolaire positif et stimulant. Les structures scolaires, bâtiments et espaces, peuvent également se construire dans cette optique.

La formation et l'engagement des enseignant.e.s et des encadrant.e.s sont le fondement de ces établissements scolaires. La valorisation de tout le secteur est indispensable pour faire évoluer la société. Être bienveillant c'est aussi faire en sorte que chaque élève trouve une place à l'école, SA place dans l'école et dans la classe, avec ses différences qui lui sont propres, avec ses qualités et ses difficultés, avec son histoire

→ Le texte intégral de cette analyse, « **Dans le pudding scolaire, mettrait-on une pincée de bienveillance ? Noooooon Euh, OUIII** », est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Analyses 2017 ».

à lui ou à elle... et les histoires de vie des enfants sont diverses et variées, et parfois tellement indigestes...

Ne pas vouloir l'entendre, en tenir compte et comprendre, c'est passer à côté d'une chance de plus de pouvoir l'aider à grandir, à s'élever.



La communication entre les parents et les équipes éducatives s'avère ici aussi indispensable pour une bonne scolarité ; donner de la place et du temps pour se parler, s'écouter, collaborer et construire autour de l'enfant. Une communication positive dans laquelle le parent est pris en compte et considéré. Le parent est compétent pour élever son enfant, avec ses valeurs et ses objectifs.

Alors, cette bienveillance, oui, on l'entend partout et à toutes les sauces, un terme souvent galvaudé et utilisé péjorativement pour ironiser et dénigrer les gens que l'on pourrait qualifier de « gentils » avec tout ce que cela sous-entend...C'est sans doute parce qu'on en a tellement manqué et que, dans le fond, ça ne peut faire que du bien, à l'école aussi !



La Pédagogie Inversée ou « Le numérique au service de l'enseignement »

France De Staercke

Détachée pédagogique à la FAPEO

Une nouvelle façon d'aborder et de traiter les matières, née aux Etats-Unis (Flipped Classroom) dans les années 90, s'est répandue au Canada, puis en Allemagne, en France et, bien sûr chez nous. Certains enseignants formés dans ce sens aux outils numériques, notamment pour l'utilisation du Tableau Blanc Interactif (TBI), connecté à l'ordinateur, mais aussi à la gestion du blog de la classe et à la réalisation de capsules vidéos pédagogiques, travaillent avec leurs élèves d'une autre manière.

Comment ça marche ?

Dans un premier temps, en classe, les élèves et l'enseignant choisissent une matière, réfléchissent, émettent des hypothèses et testent leurs savoirs. Après la classe, les « devoirs » consistent à visionner une « capsule » vidéo illustrant la matière en chantier ; l'élève peut voir et revoir les séquences autant de fois qu'il le souhaite, à son rythme pour ensuite réaliser un exercice. Le lendemain, en classe, des groupes se forment en fonction des niveaux de compréhension et d'assimilation de la matière :



Un exemple bruxellois

Nous avons poussé la porte de la classe de Madame Axelle, institutrice de 6^{ème} primaire au Centre Scolaire du Souverain-Cirquétudes à Auderghem, pour suivre une leçon de français sur la « formation des adverbes en -ment ». On aurait pu tout aussi bien assister à une leçon de mathématiques, d'éveil, de philosophie et citoyenneté ou de néerlandais ; pour cette nouvelle matière, l'institutrice a choisi de procéder par classe inversée.



Une classe où l'on se sent bien pour apprendre

Les élèves s'installent librement dans la classe ; une table haute, des ballons, des tables à 2, à 4, le coin tapis avec des coussins et des pupitres portables, de face, de dos, de côté... Un Tableau Blanc Interactif (TBI), un pc connecté et 19 jeunes prêts à participer.

La veille, ils avaient noté au TBI les adverbes en -ment, comme ils le pensaient, et ont reçu pour mission de visionner une capsule vidéo sur le sujet. Certains n'ont pas eu l'occasion de se connecter ou n'ont pas trouvé le lien... mais ce n'est pas grave, Axelle remontre à tous et à toutes comment ils peuvent trouver le « chemin » pour avoir accès au lien. Nous regardons la capsule, très courte et ludique sur la formation des adverbes en -ment.

La capsule

Une capsule matière est une petite vidéo pédagogique qui ne doit pas dépasser 5 minutes, test ou exercice compris et peut être réalisée par l'enseignant grâce à un logiciel ou disponible sur des sites dédiés aux enseignants. Elle se veut animée et doit mettre en évidence des éléments importants de la matière. C'est une première approche du sujet, un apport de connaissance, qui sera un petit bagage de l'apprenant avant la phase d'interactions. Le test de la capsule servira comme

outil d'évaluation formative pour procéder éventuellement à une remédiation. La capsule n'est pas le seul support qui peut être mis en ligne, on peut mettre des notes de cours, des documents, un quizz sur le sujet...



La phase d'interactions

Cette phase est un moment clé de la classe inversée puisque c'est à ce moment que les enfants échangent ce qu'ils ont appris, réalisent un exercice ensemble, puis structurent les savoirs soit en construisant une carte mentale, un livret, un chef d'œuvre, une vidéo, en organisant une expérience, un spectacle...

Ce matin, les propositions fusent, des questions, des hypothèses, des règles sont notées, un schéma se dessine au tableau. En énonçant à haute voix, des exceptions sont constatées, on se trompe, on se corrige, on essaie. Et si l'un ou l'autre est distrait ou semble un peu perdu, Axelle interpelle, suscite les questionnements, émet des contradictions, pour arriver à mettre tout le monde d'accord tout en balisant et en recadrant le débat pour arriver à énoncer la règle qui s'applique. La carte mentale du TBI est un peu brouillon ? C'est l'occasion de se la réapproprié et chaque élève est invité à représenter sa carte dans son cahier de synthèse. Les exercices se feront plus tard, lorsque tous les cerveaux auront pu s'atteler à d'autres tâches, avec un peu de distance par rapport à cette nouvelle matière. Pour l'élève absent, le travail se trouvera sur le blog ou sera imprimé.

La démarche et ses avantages

TRIER - CLASSER - COMPARER - VISUALISER- ÉMETTRE DES HYPOTHÈSES ET LES VÉRIFIER - EXERCER - REMÉDIER sont les maîtres mots de l'enseignante.

La pédagogie inversée a pour objectif d'aider le jeune à être plus autonome et plus efficace dans ses apprentissages. Elle développe la collaboration et la créativité. Le rythme des élèves est respecté et il n'y a pas de prise de tête à la maison ; l'élève n'est pas seul devant des exercices qu'il ne comprend pas. Lorsqu'un élève est absent, il peut rester « connecté » à la classe grâce au blog et visionner les capsules comme les autres.

Pour préparer un test, rien de plus simple que d'aller revoir une « capsule matière ». L'enseignement est plus personnalisé. Les enfants sont acteurs et maîtrisent leurs apprentissages.

La différenciation est plus aisée et discrète ; je peux travailler aisément en groupes de besoins avec des vidéos différentes ou en groupe de nécessité, dans quel cas, je ne montre la vidéo qu'à ces enfants-là. Les autres ayant d'autres techniques. Le rapport élève/enseignant change, l'élève n'est plus statique, recevant le savoir du maître, mais il est guidé par l'adulte se tenant à ses côtés.

Les inconvénients

Les technologies de l'éducation et l'éducation aux technologies, sont-elles accessibles à tous?

Cette méthodologie nécessite d'être équipé d'un point de vue numérique, en TICE en classe: PC portable, Tableau Blanc Interactif (TBI), connexion internet et éventuellement d'autres pc et tablettes...en classe, pour l'enseignant, mais également à la maison.

Cependant ce n'est pas tout d'être bien outillé, encore faut-il savoir utiliser ces outils pour les mettre en relation et faire interagir les élèves.

Et puis, c'est vrai, nous confie Axelle, cela demande une préparation importante en amont.



Et les parents dans tout ça ?

D'après Axelle, le concept des classes inversées est bien reçu par les parents ; ils trouvent cela moderne, semblent s'intéresser plus aux travaux scolaires et sont enthousiastes. Ces supports sont attrayants : blog, capsules, photos, documents annexes, journal de classe complet et toujours disponible, les parents d'enfants à besoins spécifiques peuvent mieux collaborer. Cette enseignante n'a reçu que des commentaires positifs car la plupart des élèves aiment la variété dans les apprentissages.

La formation

« Je tente de trouver des formations pour concevoir de bonnes capsules mais je n'ai encore assisté à aucune qui me convenait... Alors je consulte, j'échange beaucoup, j'essaie, je teste, je reviens, je supprime, je modifie, je refais... » Des plateformes pour mutualiser les supports sont accessibles sur le net.

Cette formation des élèves et des enseignants ne doit pas s'arrêter aux outils numériques, il faut aussi sensibiliser au travail de coopération, à la carte mentale, à l'éducation méthodologique (être capable d'aller chercher les savoirs quand on en a besoin) et à l'interdisciplinarité.

Équipement

En Wallonie, on compte 9 élèves par ordinateur, 11 à Bruxelles et 5 en communauté germanophone. D'aucuns sont tentés de proposer aux élèves d'utiliser leur propre matériel (tablette, pc portable ou même smartphone), la formule du Bring your own device... dans ce cas, ce sont encore les parents



qui financent les équipements ; ce qui n'est pas acceptable étant donné les inégalités sociales et économiques. André Delacharlerie explique que ce retard est dû à un manque d'investissements : "Il faut investir au niveau de l'équipement et il faut investir plus massivement qu'on ne le fait, même s'il y a déjà des initiatives. (...) Quand on compare les budgets qui sont consacrés chez nous ou par exemple dans les régions françaises, on a un rapport qui est de l'ordre de quatre à cinq fois supérieur".

Le baromètre propose 5 axes prioritaires et complémentaires, pour le développement du numérique dans l'éducation :

- La formation initiale et continue des enseignants ;
- L'infrastructure numérique dans les écoles ;
- Le support technique et logistique ;
- L'accompagnement pédagogique des initiatives ;
- Les collaborations et échanges entre les acteurs de l'éducation.

Pour en savoir plus

www.laclasseninversee.com/la-classe-inversee/pourquoi-inverser-sa-classe/

Marcel Lebrun, technopédagogue belge, Journée Innovation 2016 : conférence « Les Classes inversées et la mise en place de dispositifs techno-pédagogiques à valeur ajoutée pour les apprentissages »,

www.youtube.com/watch?v=Ykr40iEEano

https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-III/carnets/Classes_Inversee.pdf

www.classeninversee.com/

www.digitalwallonia.be/education2018/

¹BYOD, abréviation de l'anglais « bring your own device » (« apportez vos appareils personnels ») ; est une pratique qui consiste à utiliser ses équipements personnels (smartphone, ordinateur portable, tablette électronique) dans un contexte professionnel.

²André Delacharlerie de l'Agence wallonne du Numérique - www.digitalwallonia.be/education2018-enseignants

Huit Trialogues en dessin

Suite à la disparition de Pic, notre caricaturiste depuis deux ans maintenant, nous vous proposons un petit voyage à travers ses dessins



Trialogue 81 - Mesures de sécurité à Bruxelles



Trialogue 83 - ROI à Forest



Trialogue 84 - Familles



Trialogue 85 - Les Plans de Pilotage



Trialogue 85 - Les types de parents



Trialogue 86 - CPC



Trialogue 87 - Lire et écrire



Trialogue 88 - Bienveillance



Trialogue 88 - Body-Caméras

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Booom !

Old Town était une petite ville paisible ... jusqu'à ce qu'on y trouve de l'or ! Depuis, c'est la pagaille, tout le monde s'empare de bâtons de dynamite pour aller à la Ghost Mine où ils les font exploser à heure pile ... et là, il faut réagir et aller ramasser le magot. Attention à celles et ceux qui tombent sur des chauve-souris, des serpents ou même des fantômes ... quand vous n'êtes pas provoqués en duel par d'autres joueurs ! Ce jeu rythmé et passionnant requiert rapidité et observation.

Dès 6 ans, de 2 à 4 joueurs



Château Aventure

Avec Château Aventure, plongez dans un jeu de rôle inspiré des jeux vidéo d'aventure textuels dans lesquels, tous ensemble, vous vous retrouvez dans la peau d'un personnage et devez lui faire vivre d'incroyables péripéties. Un joueur endossera le rôle de maître du jeu et, en fonction des scénarios, vous pourrez lutter contre des zombies, gambader dans un monde merveilleux, sauver un prince d'ogres affamés, etc. Chaque univers ayant été pris en charge par un dessinateur différent, le dépaysement sera total d'une partie à l'autre.

Dès 8 ans, à partir de 2 joueurs



Nom d'un renard!

Un renard très rusé a volé l'œuf d'or du poulailler et cherche à vite retourner le cacher dans sa tanière. Les joueurs incarnent les poules et vont s'unir pour collecter des indices et tenter de démasquer les suspects. À vous de découvrir qui est le renard voleur avant qu'il ne disparaisse dans sa tanière ! Cette revisite du classique Cluedo est mignonne et intelligente, le jeu est équilibré et agréable une fois que toutes les règles sont comprises. Un beau et bon jeu coopératif pour les petits.

Dès 5 ans, de 2 à 4 joueurs



Azul

Les azulejos sont des carreaux de revêtement mural en faïence adoptés par les Portugais au XVIème siècle par le roi Manuel Ier. Venez, truelle à la main, embellir les murs du Palais Royal d'Évora ! Ce petit jeu abstrait est rapide à jouer, terriblement envoutant et possède surtout une belle rejouabilité. Le matériel est splendide et ce jeu conviendra aux joueurs occasionnels comme aux joueurs plus réguliers.

Dès 8 ans, de 2 à 4 joueurs



Welcome to your perfect home

Nous sommes en plein boom démographique dans les années 1950 aux Etats-Unis et vous êtes tous et toutes des architectes, mais la concurrence est rude ! Respectez au mieux les plans projetés par la ville en créant dans les trois rues qui vous sont confiées les plus beaux lotissements, parcs de luxe et piscines de rêves compris. Devenez le plus grand architecte de demain ! Appartenant à la catégorie peu exploitée des jeux à cocher, ce jeu est simple, rapide et surtout ... très addictif !

Dès 10 ans, à partir d'1 joueur

LIBERTÉ
J'ÉCRIS
TON NOM



10€ l'exemplaire

En vente directe au Centre d'Action Laïque,
sur commande via la librairie en ligne www.laicite.be/publications
ou par virement sur le compte du CAL IBAN BE16 2100 6247 9974 - BIC GEBABEB
(communication : livres de dire - frais de port : 2,37 €)

Contact éditions : 02 627 68 60 - editions@laicite.net


Foire du
Livre de
Bruxelles


Caravane
d'auteurs
L'auteur vient à votre rencontre


CAL
Libres, ensemble